



**Transition  
bibliographique**

FRBRiser les catalogues et adopter  
de nouvelles règles de catalogage  
dérivées de RDA

# RAMEAU DANS LA TRANSITION BIBLIOGRAPHIQUE

Atelier pour formateurs Rameau, 30 novembre 2018

## La réforme de Rameau : objectifs, feuille de route et livraison 2019

Florence Menard

BnF, département des Métadonnées, Centre national Rameau

## Réforme de la syntaxe : le Groupe de travail national

- ❑ Mars 2016 : le Comité opérationnel Rameau charge un groupe de travail national (GTN) de rédiger un rapport visant à réformer la syntaxe de Rameau.

→ Les *principes directeurs* de la réflexion du GTN :

- ❑ une simplification de la syntaxe “orientée utilisateurs”(plus lisible, plus prédictible, moins chronophage) ;
- ❑ une mise en compatibilité de Rameau avec la modélisation FRBR (devenu le modèle LRM), la Transition bibliographique, les exigences du web sémantique et l’horizon du projet de Fichier national d’Entités.

## Les préconisations qui en découlent

### 1/2

- ❑ faciliter l'usage de Rameau en établissant un ensemble unique de concepts : fin des subdivisions par domaines et des règles spécifiques d'emploi (=lissage) ; fin de la distinction tête de vedette/subdivision ;
- ❑ constituer les données actuellement contenues dans le vocabulaire Rameau (concepts, genres et formes, lieux, périodes et événements) en entités distinctes – dans la perspective du Fichier national des Entités ;

## Les préconisations qui en découlent

2/2

- encoder plus finement ces nouvelles entités, pour optimiser leur circulation sur le web et leur récupération par des machines ;
- passer d'une logique de chaîne d'indexation ou d'autorité construite à un modèle entités/rerelations

## Rameau dans la Transition bibliographique

### 1/Validations institutionnelles

- ❑ avril/juin 2017: le Comité opérationnel et le comité d'orientation Rameau valident le rapport du GTN en même temps qu'une feuille de route de la réforme ;
- ❑ juin 2017 : le Comité stratégique bibliographique valide le rattachement de la réforme au processus de la Transition bibliographique.

## 2/ processus de travail

- ❑ le GTN élargi, rejoint le groupe Normalisation de la Transition bibliographique, sous le nom de groupe « Concepts, Lieux, Temps » (CLT) ;
- ❑ le groupe CLT est chargé de l'instruction normative sur chacune des entités identifiées par la réforme, à l'exception du genre/forme ;
- ❑ chaque étape normative est suivie d'une période de mise en œuvre technique et métier (traitement des autorités par le CNR, processus automatisés, règles de catalogage) ;
- ❑ l'ensemble du processus s'inscrit dans un calendrier d'environ cinq ans → 2022

## Travaux 2018 /1

- ❑ Lissage terminologique = fusion des 29 listes de subdivisions en une liste unique.
  - ❖ septembre 2017-septembre 2018 : instruction du lissage terminologique par le groupe “Concepts, Lieux, Temps” (CLT) ;
  - ❖ novembre : démarrage du chantier de lissage, mis en oeuvre par le Centre national Rameau (CNR) ;

## Travaux 2018 / 2

- ❑ Octobre 2018 : début de la réflexion normative du groupe CLT sur l'entité « Lieu »
- ❑ *Genre-forme : instruction sur la création des futures entités de genre et de forme dans le cadre d'un groupe de travail interne à la BnF*

Et en 2019 ?

- Suite et fin du lissage par le CNR ;
- Poursuite des travaux de normalisation de l'entité « Lieu » par le groupe CLT ;
- Mise en production à la BnF de l'indexation au genre et à la forme*

Et en 2019 ?

**Le 1<sup>er</sup> janvier :**

- tous les concepts Rameau (étiquette A-166) admettront la subdivision géographique, à l'exception des subdivisions de liste « aux lieux » ;
- tous les noms géographiques Rameau (A-167) seront utilisables comme subdivisions géographiques, à l'exception des autorités construites avec un concept issu de cette même liste ;

## Le 1<sup>er</sup> mai

- ❑ les concepts de la liste « aux lieux » admettront la subdivision géographique (et seront utilisables en têtes de vedettes)
- ❑ Les autorités construites sur le modèle : “nom géographique Rameau -- concept appartenant à la liste des subdivisions aux lieux” seront retournées selon le modèle : “concept –nom géographique ”

## Le lissage terminologique /1

❑ Constat : l'existence des 29 listes de subdivisions Rameau entraîne une dispersion et une redondance terminologiques + difficultés pour les utilisateurs et pour les machines

➤ une notion = n descripteurs (subdivisions), répartis entre n listes.

Exemple :

**Moeurs et coutumes** : catégories de personnes ; groupes ethniques ; lieux //

**Coutumes et pratiques** : ordres religieux ; religions

## Le lissage terminologique /2

- Solution : rassembler ces vingt-neuf listes en une seule liste de termes applicables à toutes les « têtes de vedettes » :
  - en rapprochant et en fusionnant les subdivisions de sens identique ;
  - en clarifiant le sens de certaines subdivisions pour éventuellement les fusionner avec des têtes de vedettes très proches

### Exemples

Meubles (TV) // Meubles, équipement... (subdivision)

Imagerie médicale (TV )// Imagerie (subdivision)

## La liste aux lieux : un chantier dans le chantier

La liste aux lieux :

- va à l'encontre de l'ordre idéal établi par Rameau (concept– lieu – temps), ce qui rend la syntaxe imprévisible

Exemple :

Femmes – **France** – Conditions sociales, quand on pourrait attendre : Femmes – Conditions sociales -- France

- crée des incohérences de traitement entre des concepts de sens proche

Exemple :

Espagne – Politique économique, mais Politique agricole – Espagne

- compromet les fusions entre subdivisions admettant ou n'admettant pas la subdivision géographique

## Décisions du groupe de pilotage :

1.

- ouvrir les concepts de la liste aux lieux à la subdivision géographique
- retourner les autorités géographiques construites avec ces mêmes concepts → modification des indexations liées

2.

- élargir l'emploi de la subdivision géographique à l'ensemble des concepts Rameau //
- permettre à l'ensemble des noms géographiques de localiser (= emploi en subd. géogr.)

**EN PRATIQUE** : pour des raisons liées aux impacts dans les indexations des catalogues, le processus a été inversé : l'étape 2 a lieu en janvier ; l'étape 1 en mai.

## Quels effets concrets ?

le 1<sup>er</sup> janvier, les indexations du type :  
Femmes – Pologne – Conditions de travail  
deviennent :  
Femmes -- Conditions de travail — Pologne

Le 1<sup>er</sup> mai

→ **Changement d'étiquette dans les notices d'autorité :**

Construction actuelle :

167 \$a Espagne \$x Conditions économiques \$z 414-711

Construction future :

166 \$a Conditions économiques \$y Espagne \$z 414-711

→ **et dans les notices bibliographiques :**

Indexation actuelle :

607 \$a Espagne \$x Conditions économiques \$z 414-711

Indexation future

606 \$a Conditions économiques \$y Espagne \$z 414-711

## Enjeu :

Aboutir à un ordre unique et prévisible dans la construction de la chaîne d'indexation, plus simple pour les catalogueurs, plus lisible par les outils de recherche.

→ Quand le sujet de la ressource à indexer est un concept, localisé et éventuellement daté :

- ❖ ce concept devient le point d'entrée de la chaîne d'indexation ;
- ❖ il est suivi du lieu et de la date qui viennent le préciser : concept – lieu – date
- ❖ *enfin le genre/forme sortira de la chaîne d'indexation*